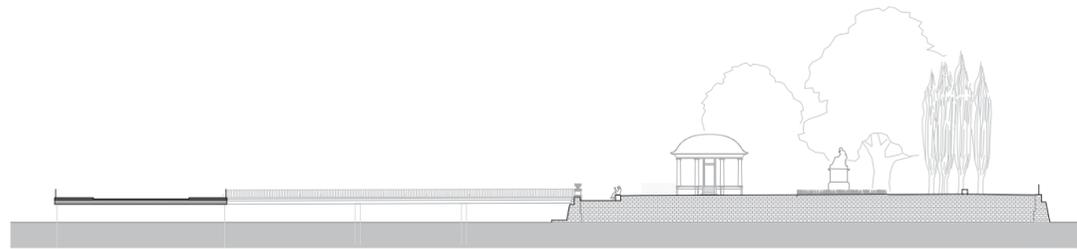


FICHE TECHNIQUE ET DONNÉES

OBJET

PAVILLON DE L'ÎLE ROUSSEAU
ET ÎLE ROUSSEAU - 1201 GENÈVE
PARCELLE 5613
COMMUNE DE GENÈVE - SECTION CITÉ



PAVILLON - PROGRAMME DES LOCAUX -
SURFACES UTILES (SU)

SOUS-SOL	
Cave et local technique	15.5 m ²
Cave	5.0 m ²
Sanitaires	2.0 m ²

REZ-DE-CHAUSSÉE	
Surface de vente	26.0 m ²

CHRONOLOGIE	
Octroi de l'autorisation de construire	29 mars 2006
Vote du crédit de construction par le Conseil municipal	28 avril 2010
Début des travaux	10 janvier 2011
Fin des travaux	30 novembre 2011
Inauguration	19 janvier 2012

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
VILLE DE GENÈVE
Département des constructions et de l'aménagement
Direction du patrimoine bâti
25, rue du Stand - 1204 Genève
Tél. 022 418 21 50

MANDATAIRES
ARCHITECTES
Atelier d'Architecture Geissbuhler

INGÉNIEURS CIVILS
Urner & Associés SA

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS
Ingenius

BUDGET
Crédit de réalisation Fr. 626'200.-
Total des crédits votés Fr. 626'200.-

Travaux de charpente et ferblanterie offerts par le CEFFIS

VALEURS STATISTIQUES	
Volume bâti VB	236.0 m ³
Surface de plancher SP	62.5 m ²
Surface utile SU	48.5 m ²
Prix / m ³ CFC 1-9 / VB	Fr. 2'408.-
Prix / m ³ CFC 2 / VB	Fr. 1'950.-
Prix / m ² CFC 1-9/ SP	Fr. 9'091.-

AMÉNAGEMENTS - PROGRAMME

SOL	
Surface en gravier	1'680 m ²
Gradins d'assise	75 m
Bancs	12 m
Dalles	52 m
Plantations de peupliers	8 pces

SOUS-SOL	
Réseau électrique	470 m
Réseau d'assainissement	440 m

CHRONOLOGIE	
Vote du crédit de construction par le Conseil municipal	16 février 2011
Octroi de l'autorisation de construire	29 mars 2011
Début des travaux	22 août 2011
Fin des travaux	9 décembre 2011
Inauguration	19 janvier 2012

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
VILLE DE GENÈVE
Département de l'environnement urbain et de la sécurité
Service des espaces verts
116-122, rue de Lausanne
Tél. 022 418 50 00

Conservation du patrimoine architectural, Service de l'aménagement urbain et de la mobilité, Service du génie civil

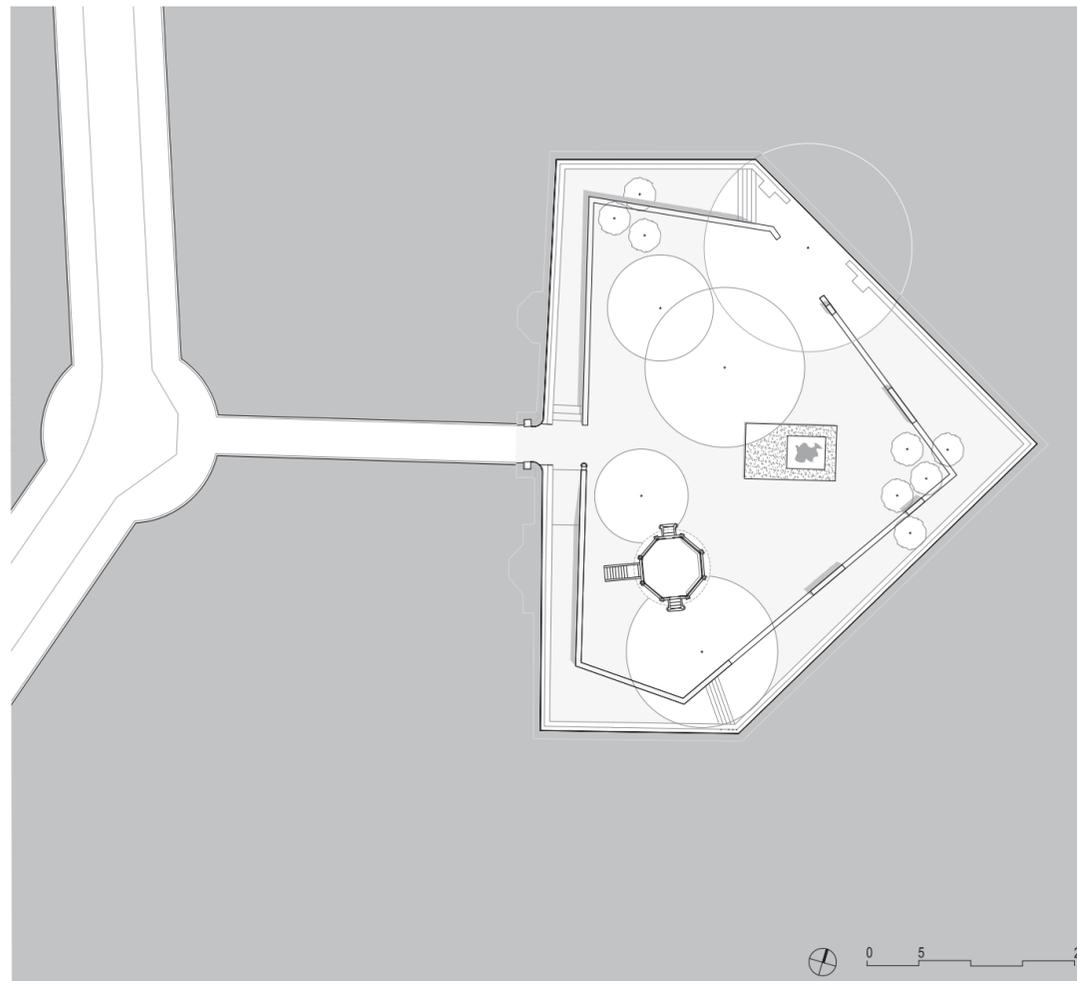
MANDATAIRES
ARCHITECTE PAYSAGISTE
Bureau d'étude du Service des espaces verts

INGÉNIEURS CIVILS
EDMS SA

ARBORISTE
Les artisans de l'arbre

BUDGET
Crédit de réalisation Fr. 1'789'000.-
part SEVE : Fr. 1'373'000.-

VALEURS STATISTIQUES	
Prix / m ²	Fr. 725.-



ÎLE ROUSSEAU - PAVILLON - AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

RÉNOVATION ET AMÉNAGEMENT
BÂTIMENT PATRIMONIAL - ESPACE PUBLIC



RÉNOVATION ET AMÉNAGEMENT

ÎLE ROUSSEAU

RÉNOVATION DU PAVILLON ET AMÉNAGEMENT DE L'ÎLE ROUSSEAU

NOTICE HISTORIQUE

L'aménagement de l'île Rousseau date de 1834-35. L'ancien bastion défensif, surnommé jusqu'alors « île des Barques », est transformé en promenade publique par les autorités. L'aménagement s'inscrit dans le courant romantique de l'époque et fait partie des mesures d'embellissement de la Rade prévues par Guillaume-Henri Dufour. Aucune construction n'y est admise car le lieu est considéré comme trop petit. Seule une statue en l'honneur de Jean-Jacques Rousseau, due au sculpteur James Pradier, est inaugurée en 1835 et donne son nom à l'île. La promenade connaît très rapidement un grand succès : le pont du Mont-Blanc n'existant pas encore, la vue depuis la

pointe de l'île est saisissante.

En 1852, le Conseil administratif accepte l'exploitation d'un débit de rafraîchissements. Il s'agissait alors d'un pavillon de style chinois. Lors des célébrations du bicentenaire de Rousseau, en 1912, celui-ci est transformé en un kiosque octogonal, fermé sur la moitié de sa surface et orné de colonnes à chapiteaux situées aux angles de l'octogone. La toiture prend alors une forme arrondie.

Petit à petit, au cours des ans, le pavillon devient restaurant et subit de nombreuses modifications, transformations et ajouts, qui finissent par le dénaturer.

MOTIFS DE TRAVAUX

En 2004, en raison de la vétusté des installations du pavillon, le Conseil admi-

nistratif décide de mettre un terme à l'exploitation du restaurant pour revenir à un programme d'occupation plus modeste et saisonnier et de rénover la rotonde pour lui faire retrouver sa silhouette de 1912, en la débarrassant de toutes les constructions ajoutées.

Par ailleurs, le site de l'île Rousseau nécessitait une remise en valeur. Les arbres, notamment, devaient en partie être renouvelés, certains présentant un état de faiblesse, voire de dangerosité pour le public. Il s'agissait de faire de l'île un lieu plus accueillant pour les visiteurs tout en respectant son histoire.

La rénovation du pavillon et le réaménagement de l'île ont été réalisés en vue des festivités organisées pour célébrer le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, en 2012.

RÉNOVATION DU PAVILLON

Le projet de réaménagement du pavillon de l'île Rousseau a constitué la première étape du projet de restructuration de l'ensemble du lieu. Il a visé à simplifier et à homogénéiser les différents éléments et fonctions afin de rendre à l'île sa qualité d'espace public.

Les diverses extensions du pavillon ont été démolies. L'enveloppe a été restaurée. Le plan octogonal a été valorisé et ses huit faces ont été vitrées. Le pavillon a recouvré ainsi sa volumétrie de 1912. Le rez-de-chaussée, à nouveau accessible par deux entrées, a été aménagé d'un comptoir équipé pour une nouvelle affectation de tea room et vente à emporter. On rejoint le rez inférieur par un nouvel escalier extérieur. Ce niveau abrite un WC pour la clientèle et des dépôts.

Un soin tout particulier a été porté aux détails de menuiserie afin de retrouver et souligner la transparence de cet objet délicat et rare.

Au printemps 2013, le centre d'enseignement et de formation des ferblantiers et installateurs sanitaires (CEFFIS) offre la rénovation de la toiture du pavillon à la Ville. Cette partie n'avait pas été concernée par la campagne de travaux de 2011. Le voligeage (dôme en bois) a été réparé et la couverture existante en ferblanterie remplacée par de la tôle en cuivre étamé. Les travaux ont été réalisés selon les techniques traditionnelles du début du XX^e siècle.

PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS DE L'ÎLE

La statue de Jean-Jacques Rousseau a été restaurée dans des ateliers spécialisés à Fleurier (canton de Neuchâtel) et retournée selon son orientation d'origine. Elle regarde maintenant vers la ville et non plus vers le lac. Le pied de la statue est embelli par un massif fleuri.

Huit nouveaux peupliers offrent une ombre bienvenue. Remplaçant les arbres malades abattus en 2010, ils rappellent « l'isle des Peupliers » du domaine d'Ermenonville, lieu choisi par Rousseau pour sa dépouille mortelle, où se trouve la stèle du philosophe.

La partie ouest de l'île, plus éloignée du pont du Mont-Blanc et de ses nuisances, a été mise en valeur. Elle propose désormais aux promeneurs un coup d'œil inédit sur la

ville et le Rhône. Elle est particulièrement agréable en fin d'après-midi, exposée au soleil couchant. Un muret-banc en pierre naturelle, long de 70 mètres, a été construit. Il est prolongé sur la portion est de l'île par une ligne de dalles qui accueille des bancs, offrant des assises à l'ombre des peupliers et des grands platanes. Un revêtement en gravier perméable a remplacé les surfaces en bitume et herbeuses, tout en permettant une circulation aisée sur le site.

Les canalisations pour l'évacuation des eaux pluviales ont été refaites et le réseau électrique de l'île a été mis en conformité et amélioré. Deux coffrets électriques ont été encastrés dans le sol pour répondre aux besoins de manifestations.

Un nouvel éclairage a été mis en place, adoptant les dernières technologies afin

de garantir une faible consommation énergétique. Il est exclusivement équipé de diodes électroluminescentes (leds) blanches chaudes. Les nouveaux mâts, prévus pour s'intégrer dans cet espace de jour comme de nuit, peuvent recevoir un luminaire à éclairage indirect pour l'éclairage public ou des projecteurs pour l'illumination des arbres et de la statue de Rousseau. Les colonnes du pavillon sont également légèrement soulignées par de petits luminaires encastrés dans le sol.

MOBILIER URBAIN

Un nouveau mobilier urbain avait été développé pour le pavillon événementiel destiné aux festivités du tricentenaire de Rousseau. Ce mobilier est désormais installé de manière pérenne.

Il s'agit d'éléments d'assises pour l'extérieur

de 1, 2 ou 3 places, qui se combinent de multiples façons. Le module de base, semblable à un tabouret bas, fait office de siège ou de table. Dans une variante plus large, il devient une banquette. Des dossiers et accoudoirs sont ajoutés selon les cas, apportant à ces sièges un aspect ludique ainsi qu'une personnalité originale.

RENAISSANCE D'UN SITE EMBLÉMATIQUE

Située dans un lieu exceptionnel, au cœur de la cité, l'île Rousseau a retrouvé une dimension spatiale et esthétique digne de sa valeur patrimoniale. Les lignes épurées de son nouvel aménagement, contemporain, mais respectueux de ses qualités historiques, se marient à la perfection à l'élégante transparence dont jouit désormais le pavillon rénové.

